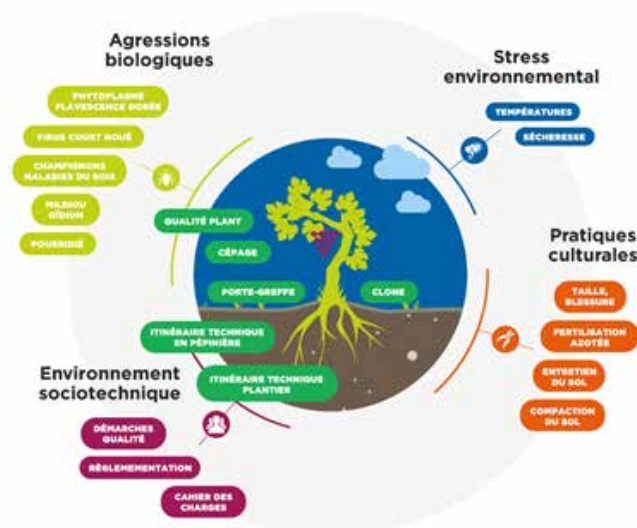


# ➤ Plan National Dépérissement du Vignoble

## Le dépérissement de la vigne : une problématique complexe

Le dépérissement de la vigne correspond à une baisse pluriannuelle subie du rendement du cep et/ou à une mort prématurée du cep, brutale ou progressive. Ce dépérissement, touche aujourd'hui l'ensemble des régions viticoles françaises et européennes et est responsable d'une perte de rendement annuelle estimée en 2015 à 4,6 hl/ha. Phénomène complexe, les dépérissements doivent être raisonnés comme un problème global. Différentes maladies, notamment les maladies du bois, agissent mais d'autres facteurs (le climat, les pratiques viticoles, des contraintes organisationnelles...) ont des effets non négligeables sur le rendement et la longévité des parcelles. Lutter efficacement contre les dépérissements, c'est considérer l'ensemble de ces éléments.



## Un plan d'action ambitieux avec une vision à 360°

Depuis trois ans, les interprofessions vitivicoles, regroupées au sein du CNIV, avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de FranceAgriMer, se sont engagées dans un Plan National contre le Dépérissement du Vignoble. Ce plan inédit et ambitieux, qui fait l'objet d'une gouvernance spécifique et d'un financement à parité Etat-profession traduit la volonté d'agir à tous les niveaux, en concertation avec l'ensemble des organismes et acteurs concernés, de la production du plant de vigne à la commercialisation (les Chambres d'agriculture, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, les pépinières viticoles, la recherche scientifique).

## Quatre ambitions complémentaires pour le Plan National Dépérissement du Vignoble

Le Plan National Dépérissement du Vignoble, lancé en 2016, répond au besoin de mobilisation de la filière viticole pour assurer la pérennité du vignoble français et la compétitivité de ses entreprises.

Il est organisé autour de quatre ambitions complémentaires :

- Mobiliser des réseaux d'acteurs pour promouvoir la formation et le transfert de bonnes pratiques au sein du vignoble
- Assurer la production de matériel végétal en quantité et qualité avec la pépinière viticole
- Coordonner des réseaux d'observation du vignoble
- Promouvoir une recherche scientifique interdisciplinaire autour de cinq axes prioritaires en réponse aux attentes des professionnels.

## Formation et transfert de bonnes pratiques

### Deux nouveaux outils en ligne

La prise de conscience et l'implication des viticulteurs passent aussi par le diagnostic à l'échelle de l'exploitation de l'impact socio-économique des dépérissements. Un outil d'auto-diagnostic interactif a été créé. Il permet en quelques clics au vigneron d'évaluer la situation de son exploitation viticole par rapport au risque de dépérissement. <https://app.plan-deperissement-vigne.fr/#/infos>

Une formation en ligne dédiée à la sensibilisation et à la formation de tous les acteurs du vignoble (viticulteurs, techniciens, mais aussi enseignants, étudiants etc.) est disponible depuis février 2019. Elle répond aux questions sur les dépérissements. Les contenus sont construits en collaboration avec les organismes de formations (universités, grandes écoles, lycées agricoles, chambres d'agriculture etc.). Plus de 200 personnes ont déjà suivi ce module d'initiation aux dépérissements. <https://webformation.plan-deperissement-vigne.fr/>

### Des réseaux d'acteurs

Aujourd'hui, plus de 350 viticulteurs et pépiniéristes sont mobilisés dans des réseaux d'acteurs. Une trentaine de réseaux sont constitués et répartis dans tous les bassins viticoles. Ces réseaux permettent l'échange de bonnes pratiques et l'expérimentation de nouvelles techniques de lutte contre les dépérissements. En 2019, 6 nouveaux réseaux d'acteurs ont été créés autour de thématiques comme l'enroulement ou le court-noué.

### Un réservoir de connaissances

Le site internet du Plan Dépérissement est devenu le réservoir de connaissances sur les dépérissements pour tous les acteurs de la filière. Il présente une centaine de fiches techniques et de bonnes pratiques et recense également toutes les formations disponibles dans les vignobles. Chaque année une cinquantaine de formations sont organisées permettant à plus de 700 viticulteurs et pépiniéristes de recevoir un enseignement de qualité. [www.plan-deperissement-vigne.fr](http://www.plan-deperissement-vigne.fr)

## Améliorer et sécuriser la production de matériel végétal de qualité

### Un partenariat renouvelé entre la viticulture et la pépinière

Le lancement de la marque collective « VitiPep's » de certification des bois et plants est un événement marquant de cette ambition. Son objectif est de promouvoir et garantir la qualité et l'origine française des plants. Une étude permettant d'évaluer les itinéraires techniques de production de matériel végétal de pépinière dans le monde a également été réalisée. Cette étude a permis d'observer les modes d'organisation de la filière dans quelques pays (Californie, Afrique du Sud, NZ), évaluer les contraintes réglementaires et identifier les verrous techniques et menaces éventuelles.



## Collecter toutes les observations du vignoble

Cette troisième ambition vise à développer un outil centralisant toutes les données d'observation du vignoble. Dans ce but, une infrastructure de données géographiques a été créée en 2019 et permet désormais de collecter les données des programmes de recherche. Elle permettra également le partage de données nationales comme par exemple les données météorologiques.

## Mieux comprendre les dépérissements pour mieux lutter par un plan de recherche et d'innovation

A ce jour, 21 programmes de recherche sont lancés dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble autour de 5 axes prioritaires. L'interdisciplinarité, l'innovation et le transfert des connaissances y sont une préoccupation permanente, tout comme l'acceptabilité socio-économique des solutions, des outils développés et des innovations.



Les premiers résultats transférables concernent le développement de nouveaux outils de détection des maladies par des techniques non invasives, une meilleure connaissance des maladies et la compréhension des phénomènes physiologiques.

En 2020, un nouvel appel à projet est lancé mettant l'accent sur le transfert des acquis de la recherche, les sciences sociales et l'épidémiologie pour engager de nouveaux programmes visant un changement durable des pratiques.